

La théorie générale de la *phraséologie*, ses applications à la lexicographie et à la didactique des langues ont été ces dernières années le thème de nombreux articles et de plusieurs manifestations linguistiques internationales, dont le congrès *EUROPHRAS 88* (Strasbourg, 1988), le *Symposium on Terminology and Phraseology* (Vienne, 1989), le colloque *Phraséologie et terminologie en traduction et en interprétation* (Genève, 1991), et le congrès de l'Association européenne des lexicographes *EURALEX 92* (Tampere, 1992).

Le *Séminaire international sur la phraséologie* qui s'ouvre en mai 1993 à Hull, Canada, représente la contribution du Réseau international de néologie et de terminologie française (Rint) à l'étude de la phraséologie propre aux langues de spécialité (LS). La rencontre s'inscrit dans la série des séminaires du Rint destinés à stimuler la réflexion théorique et l'innovation méthodologique auprès des organismes francophones à vocation terminologique, tout en facilitant l'harmonisation des pratiques de recherche et l'intégration des technologies nouvelles aux outils de travail. À ce titre, il fait suite au *Séminaire Terminologie et Développement II* (Cotonou, 1992), consacré au développement de

terminologies spécialisées en langues africaines, et il précède le *Séminaire sur la méthodologie des attestations de néologismes*, prévu en septembre 1993 à Paris.

Il importait de cerner tout d'abord la problématique de la phraséologie LS : définition opératoire du concept dans l'optique terminologique, compte tenu des multiples acceptions du terme *phraséologie* (R. Roberts); rapports entre le terme et ses cooccurrents, entre le phraséologisme LS - ayant un terme comme noyau ou pouvant se transformer en un terme nouveau - et les locutions, les collocations et les idiomatismes de la langue courante (LC); utilité d'ajouter une dimension phraséologique - image de la LS en emploi - à la recherche terminologique classique, axée sur les concepts et leurs désignations, mais visant soit l'aménagement linguistique par la formation professionnelle et la normalisation, soit l'acquisition du savoir spécialisé et l'enseignement des langues étrangères, ou bien la production du discours LS en rédaction technique ou scientifique et le transfert interlangues en traduction spécialisée (E. Blais, D. Blampain).

En plus de faire connaître aux terminologues les importants acquis de la phraséologie en langue courante (G. Greciano) et leur pertinence pour l'étude de la langue de spécialité (S.A. Taleb), le séminaire leur permet de saisir la spécificité phraséologique

Introduction

du discours juridique (*E. Thibault*), l'importance du dictionnaire phraséologique en tant qu'outil de révision et de rédaction (*G. Pesant*), l'effet contraignant du figement sur la traduction des textes législatifs (*F. Parc*), ainsi que les priorités de la recherche phraséologique pour les langues en développement (*M.-M. Koyt*) et pour les civilisations à tradition orale (*M. Diki-Kidiri*).

Les exposés méthodologiques proposent des critères de découpage, de sélection et de systématisation des phraséologismes qui se ressemblent en dépit de la diversité des démarches adoptées : certains mettent l'accent sur l'analyse formelle du texte et sur l'automatisation des opérations d'extraction, de gestion et d'exploitation des entités phraséologiques (*D. Gouadec*), ou font valoir les performances des logiciels de dépouillement phraséologique de textes saisis sur support informatique (*C. de Schaetzen*); d'autres établissent une typologie des unités phraséologiques fondée sur la nature et les relations du concept désigné par leur noyau terminologique, pour créer des modèles de rubriques phraséologiques dans les vocabulaires LS unilingues ou bilingues (*S. Pavel*); d'autres enfin évaluent la composante phraséologique de plusieurs vocabulaires spécialisés et préconisent une méthode d'indexation des phraséologismes LS basée sur l'analyse conceptuelle et sur la combinatoire syntagmatique, qui réduirait les occurrences répétitives ou banalisées (*J. Humbley*).

Au-delà des difficultés inhérentes aux premiers échanges d'idées entre chercheurs ayant des profils professionnels et des intérêts différents, le *Séminaire international sur la phraséologie* a pour objet une meilleure intégration de la recherche terminologique à l'ensemble des activités en langue de spécialité et prépare le terrain pour une collaboration plus étroite entre les membres du Rint en matière de méthodologie et de produits terminologiques.